

DISPOSITIF CONCERNANT LES ELEVES DE CPGE DE LYCEES EN CONVENTION AVEC SORBONNE UNIVERSITE SOUHAITANT S'INSCRIRE PARALLELEMENT A LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020/2021

PRINCIPES GENERAUX EN PREMIERE ET DEUXIEME ANNEE OU EN 5/2

Les étudiants inscrits en classe préparatoire scientifique peuvent s'inscrire en parallèle à Sorbonne Université. Ils sont, dans ce cas, inscrits au **régime cumulatif** du cursus Licence de Sciences, Technologies, Santé de la Faculté des Sciences et Ingénierie **sans précision de mention**.

Le montant des droits d'inscription est fixé par arrêté national ; il est de **170€** pour l'année universitaire 2020/2021. **Les étudiants boursiers sont exonérés de frais d'inscription sur présentation d'un justificatif.**

Attention, une attestation de paiement de la CVEC est à acquitter avant l'inscription.

Les étudiants suivant les enseignements de leur classe préparatoire en lycée sont dispensés de tous les enseignements de l'Université.

Cette inscription permettra, entre autres choses, de bénéficier d'une réorientation en fin d'année universitaire au sein de Sorbonne Université.

Ces inscriptions sont ouvertes **du 12 octobre pour les élèves de 1^{ère} année et du 21 octobre pour ceux de 2^{de} année jusqu'au 18 décembre 2020 inclus.**

ELEVES DE PREMIERE ANNEE

À la fin de l'année universitaire, les étudiants cumulatifs de 1^{ère} année de CPGE inscrits dans un lycée en convention avec Sorbonne Université désirant se réorienter vers une filière scientifique de la Faculté Sciences et Ingénierie, **seront autorisés, après examen de leur dossier par une commission pédagogique**, à s'inscrire soit en 2^{ème} année dans une des mentions de Licence, soit en 1^{ère} année de licence, en fonction des résultats obtenus en classes de mathématiques supérieure et de la cohérence du parcours de formation. N.B. : la commission se réunit début juillet.

Les étudiants cumulatifs de 1^{ère} année de CPGE désirant d'ores et déjà se réorienter au début du second semestre vers la 1^{ère} année du cursus Licence (L1) de Sorbonne Université pourront demander leur changement d'inscription uniquement entre le 30 novembre 2020 et le 11 décembre 2020 (date limite de réception des dossiers le 15/12/2020, cachet de la poste faisant foi). Les modalités pour adresser cette demande seront précisées sur le site Internet de la Faculté des Sciences et Ingénierie.

Attention, ces dossiers seront examinés par une commission qui décidera de l'admission ou non de l'étudiant cumulatif en présentiel au sein de la Faculté des Sciences et Ingénierie au second semestre de l'année universitaire.

Les étudiants cumulatifs souhaitant se réorienter en L1 à Sorbonne Université à la fin de leur 1^{ère} année de CPGE **ne doivent en aucun cas candidater sur Parcoursup.**

ELEVES DE DEUXIEME ANNEE OU EN 5/2

Pour l'année universitaire 2020/2021, les étudiants inscrits dans un lycée en convention avec Sorbonne Université en 2^{ème} année de CPGE ou redoublants en 2^{ème} année de CPGE (5/2), pourront s'inscrire en régime cumulatif en 2^{ème} année du cursus de Licence de Sciences, Technologies, Santé de la Faculté des Sciences et Ingénierie. Cette inscription **ne donne pas droit à la délivrance d'un diplôme.**

En fin de second semestre, les étudiants cumulatifs de 2^{ème} année de CPGE (inscrits dans un lycée en convention avec Sorbonne Université) désirant se réorienter vers une filière scientifique de la Faculté des Sciences et Ingénierie, **seront autorisés, après examen de leur dossier par une commission pédagogique** à s'inscrire soit en 3^{ème} année, soit en 2^{ème} année, dans une des mentions de Licence, en fonction des résultats obtenus en 2^{ème} année de CPGE et de la cohérence du parcours de formation. N.B. : la commission se réunit début juillet.

Les étudiants cumulatifs de 2^{ème} année de CPGE désirant se réorienter vers la 2^{ème} année du cursus Licence (L2) de Sorbonne Université Sciences pourront demander leur changement d'inscription uniquement à la fin de l'année universitaire (pas de réorientation en fin de S3).